



Association loi 1901
Siège social : 117, avenue Victor Hugo
92100 Boulogne-Billancourt

EXERCICE CLOS LE 28 FEVRIER 2011

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



Association loi 1901

Siège social : 117, avenue Victor Hugo
92100 Boulogne-Billancourt

EXERCICE CLOS LE 28 FEVRIER 2011

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 28 février 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association *Agence pour la Vallée de la Culture*, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau du 5 mai 2011. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS :

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les informations significatives mentionnées dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le « *Rapport du Trésorier sur les comptes annuels de mars 2010 à février 2011* » et dans les documents adressés aux membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Boulogne, le 6 mai 2011

AUDIT FRANCE

Commissaire aux Comptes

Représenté par Christian DETRE

Commissaire aux Comptes



BILAN AU 28 FEVRIER 2011

ACTIF	28.02.2011			28.02.2010	PASSIF	28.02.2011	28.02.2010
	Brut	Amortissements et Dépréciations	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES & ASSIMILES		
Concessions et droits similaires	500,00		500,00	500,00	Fonds associatif	366 437,40	703 949,57
Installations et agencements	13 831,74	2 286,95	11 544,79	751,52	Résultat de l'exercice	54 544,67	-337 512,17
Matériels de bureau	12 997,36	9 301,73	3 695,63	7 231,55	Subventions d'équipement nettes		
Mobilier de bureau	4 464,90	1 716,04	2 748,86	3 641,84	Provisions pour risques et charges		
Dépôts et cautionnements	26 776,00		26 776,00	20 311,00			
TOTAL ACTIF IMMOBILIS	58 570,00	13 304,72	45 265,28	32 435,91	TOTAL FONDS PROPRES	420 982,07	366 437,40
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Produits à recevoir			0,00	0,00	Emprunts et dettes assimilés	105,82	333,60
Autres créances	300,00		300,00	500,00	Fournisseurs	39 025,82	33 002,01
Valeurs mobilières de placemen	447 836,98		447 836,98	381 079,86	Dettes fiscales et sociales	33 510,65	55 551,10
Disponibilités	13 325,78		13 325,78	38 931,15	Autres dettes	474,67	861,70
Charges constatées d'avance	7 370,99		7 370,99	3 238,89	Produits constatés d'avance	20 000,00	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	468 833,75	0,00	468 833,75	423 749,90	TOTAL DETTES	93 116,96	89 748,41
TOTAL GENERAL	527 403,75	13 304,72	514 099,03	456 185,81	TOTAL GENERAL	514 099,03	456 185,81

COMPTE DE RESULTAT
Exercice clos le 28 février 2011

COMPTE DE RESULTAT	mars 2010 /fev 2011	mars 2009 /fev 2010
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
Cotisations des membres		
Participations aux frais et autres produits	34 730,00	
Subventions de fonctionnement	590 000,00	600 000,00
Tansferts de charges	243,36	
Reprise sur provisions et dépréciations		
Produits divers de gestion courante	84,51	323,92
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	625 057,87	600 323,92
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat d'autres approvisionnements	12 193,80	21 490,36
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	296 144,53	453 397,71
Impôts et taxes	13 857,72	26 303,95
Salaires	182 923,19	328 465,03
Charges sociales	64 491,18	125 113,59
Dotation aux amortissements	5 733,17	4 327,48
Dotation aux provisions et dépréciations		
Autres charges de gestion courante	606,80	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	575 950,39	959 098,12
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	49 107,48	-358 774,20
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
Intérêts	2 187,95	2 198,53
Produits nets sur cession de VMP	3 249,24	19 307,50
Reprises sur provisions et dépréciations		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	5 437,19	21 506,03
<i>CHARGES FINANCIERES</i>		
Intérêts		
Charges nettes sur cession de VMP		
Dotations aux provisions et dépréciations		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER (II)	5 437,19	21 506,03
RESULTAT COURANT (I + II)	54 544,67	-337 268,17
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprise sur provisions et dépréciations		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
Sur opérations de gestion		244,00
Sur opération en capital		
Dotations aux provisions et dépréciations		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	244,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	0,00	-244,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	54 544,67	-337 512,17

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28 février 2011, dont le total est de 514 099,03 € et au compte de résultat de l'exercice qui présente un bénéfice de 54 544,67 €

Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le Président de la République a confié mardi 18 janvier 2011 à M. Daniel Janicot, Conseiller d'Etat et Président de l'Agence pour la Vallée de la Culture, une mission sur la dimension culturelle du Grand Paris.

L'exercice est également marqué par la renégociation du contrat concernant les locaux du siège social (situé à Boulogne Billancourt) et l'ouverture d'une antenne parisienne, ce qui a permis de réduire largement les frais locatifs.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et compte de résultat de l'association sont établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques comptables généralement admises en France, notamment celles du plan comptable associatif adopté par le Comité de la réglementation comptable le 16 février 1999 et homologué par l'arrêté du 8 avril 1999.

• **Convention de principe**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

• **Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

• **Amortissement des immobilisations**

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005 du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire sur la durée de vie retenue :

- installations et agencements : 5 ans et 3 ans selon la nature des installations
- matériels de bureau et informatique : 3 ans

• **Subventions**

Les subventions sont comptabilisées dès leur notification. Une subvention de fonctionnement accordée pour plusieurs exercices est répartie en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention, ou à défaut prorata temporis. La partie rattachée à des exercices futurs est inscrite en " Produits constatés d'avance ".

- **Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition. Les plus-values réalisées sont calculées selon la méthode « *premier entré, premier sorti* ». A la date de clôture, une dépréciation est constatée si le cours à cette date est inférieur au coût d'acquisition.

- **Indemnités de départ à la retraite**

Les engagements liés aux indemnités de départ à la retraite sont considérés comme négligeables compte tenu du faible âge moyen du personnel et du début d'activité de l'association. Ils ne sont pas provisionnés au bilan de clôture.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode n'est à signaler.

4. NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

4.1.1 Tableau de variation des immobilisations brutes

Valeurs brutes	Début	Augmentations	Diminutions	Fin
Concessions et droits similaires	500,00			500,00
Installations et aménagements	1 734,20	12 097,54		13 831,74
Matériel de bureau et informatique	12 997,36			12 997,36
Mobilier de bureau	4 464,90			4 464,90
Total	19 696,46	12 097,54	0,00	31 794,00

Acquisitions de l'exercice

Travaux de peinture bureau Paris	9 227,14
Câblage bureau Paris	<u>2 870,40</u>
Total	12 097,54

4.1.2 Désinvestissements de l'exercice

Il n'y a pas eu de cessions ni mises au rebut au cours de cet exercice.

4.1.3 Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Début	Augmentations	Diminutions	Fin
Concessions et droits similaires				0,00
Installations et aménagements	982,68	1 304,27		2 286,95
Matériel de bureau et informatique	5 765,81	3 535,92		9 301,73
Mobilier	823,06	892,98		1 716,04
Total	7 571,55	5 733,17	0,00	13 304,72

4.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Immobilisations financières	Début	Augmentations	Diminutions	Fin
Dépôt machine à affranchir	300,00			300,00
Dépôt de garantie locaux Multiburo	20 011,00	465,00		20 476,00
Dépôt de garantie locaux St Benoît Paris		6 000,00		6 000,00
Total	20 311,00	6 465,00	0,00	26 776,00

4.2 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Au 28 février 2011, le portefeuille est composé de comptes à terme pour une valeur d'acquisition de 415 000 € et de 1,516 parts SOGEMONE PLUS 3 MOIS 3DEC, pour une valeur d'acquisition de 32 836,98 €. La plus-value latente à cette date s'élève à environ 2 430 €.

5 NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

5.1 TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Rubriques	Début	Résultat de l'exercice	Affectation résultat de l'exercice précédent	Fin
Fonds associatif	703 949,57		-337 512,17	366 437,40
Résultat de l'exercice	-337 512,17	54 544,67	337 512,17	54 544,67
Fonds propres	366 437,40	54 544,67		420 982,07

5.2 TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (*)	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Provisions pour dépréciations				
Des immobilisations financières				
Des stocks				
Des créances clients et comptes rattachés				
Des autres créances				
Fonds propres				

Dotations / reprises d'exploitation

Dotations / reprises financières

Dotations / reprises exceptionnelles

Total

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

Total

6 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**6.1. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION**

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Ville de Boulogne Billancourt	100 000	100 000
Département des Hauts de Seine	300 000	300 000
Etat : ministère de la culture et de la communication	190 000	200 000
Total	590 000	600 000

6.2 FORMATION DU RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier provient de la plus-value réalisée sur ventes de Valeurs Mobilières de Placement et des intérêts perçus sur des comptes à terme.

6.3 FORMATION DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

Il n'y a pas de résultat exceptionnel au titre de l'exercice .

7 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**7.1 ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL ET LOCATION LONGUE DUREE**

L'association dispose d'un photocopieur pris en location pour une durée de 24 mois à compter du 25 novembre 2010.

A la date de clôture de cet exercice, les redevances non encore échues s'élèvent à environ 9 140 €

7.2 EFFECTIFS SALARIES AU COURS DE L'EXERCICE

TYPE DE CONTRAT	Exercice clos	Exercice précédent
Personnels privés en CDD	3	2
Personnels privés en CDI	1	4
Total	4	6

L'effectif fourni ci-dessus est un effectif arrondi équivalent temps plein, calculé par référence à la durée légale du travail.

7.3 REMUNERATIONS DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

7.4 INFORMATION CONCERNANT LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Les mises à dispositions gratuite de personnels, biens, services et locaux à l'association ne font pas l'objet d'une comptabilisation dans le compte de résultat. Elles sont mentionnées ci-après :

7.4.1 Mise à dispositions de personnels

Il n'y a eu aucune mise à disposition de personnel au cours de l'exercice écoulé.

7.4.2 Mise à dispositions de moyens

La S.A.R.L. VITRA a mis à disposition gratuite de l'association du mobilier et matériel de bureau valorisé le 21 mars 2008 à 70 712,73 €ttc.

7.5 ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNES

A la date de clôture de cet exercice, il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) donnés par l'association.

Dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle, les droits acquis et non pris au titre du droit individuel de formation s'élève à environ 140 heures à la date de clôture de l'exercice.